

Nouvelles

Juin 2023



- **Présentation de notre nouveau vice-président des programmes et de la planification**
- **Décisions relatives au concours de 2023 du Fonds d'innovation**
- **Calendrier provisoire des prochains concours du Fonds d'innovation**
- **Publication de l'ébauche de l'appel à propositions du nouveau programme de financement de la FCI : le Fonds du Nord**
- **Échéance dépassée pour soumettre un rapport financier intermédiaire**
- **Échéance dépassée pour soumettre un rapport annuel au Fonds d'exploitation des infrastructures**
- **Imminence de la date limite pour soumettre un rapport d'avancement de projet**
- **Annonces de financement publiques à venir**
- **Invitation à nous transmettre de magnifiques images des infrastructures financées par la FCI**
- **Fin de la première saison de la baladodiffusion « 10 000 expérimentations »**
- **Dates importantes à retenir**

Présentation de notre nouveau vice-président des programmes et de la planification

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Mohamad Nasser-Eddine au poste de vice-président des programmes et de la planification.

Mohamad Nasser-Eddine entrera en fonction en septembre 2023. Il travaille actuellement à l'Université d'Ottawa où il occupe le poste de vice-recteur associé au soutien à la recherche et à l'infrastructure depuis avril 2022. À ce titre, il est responsable de promouvoir et de soutenir les

possibilités de développement et de maintenance d'installations de recherche de calibre mondial. Il joue par ailleurs un rôle stratégique clé dans le fait de rehausser les résultats de recherche de grands projets d'infrastructure du campus de l'Université d'Ottawa.

Mohamad Nasser-Eddine a déjà été employé à la FCI en tant que directeur des programmes, puis vice-président des programmes et de la planification par intérim. Auparavant, il avait été pendant quatre ans, directeur du Bureau des initiatives stratégiques de développement à l'Université d'Ottawa. Mohamad Nasser-Eddine a également passé trois ans en tant que chercheur scientifique chez Labopharm à Montréal où il développait des systèmes de libération contrôlée de médicaments.

Son rôle dans les services administratifs de recherche universitaires, avec le secteur industriel et les laboratoires en tant que chercheur, ainsi que sa connaissance des programmes de financement et du personnel de la FCI, font de lui la personne idéale pour occuper ce poste. Nous nous réjouissons à la perspective de l'accueillir à nouveau en septembre!

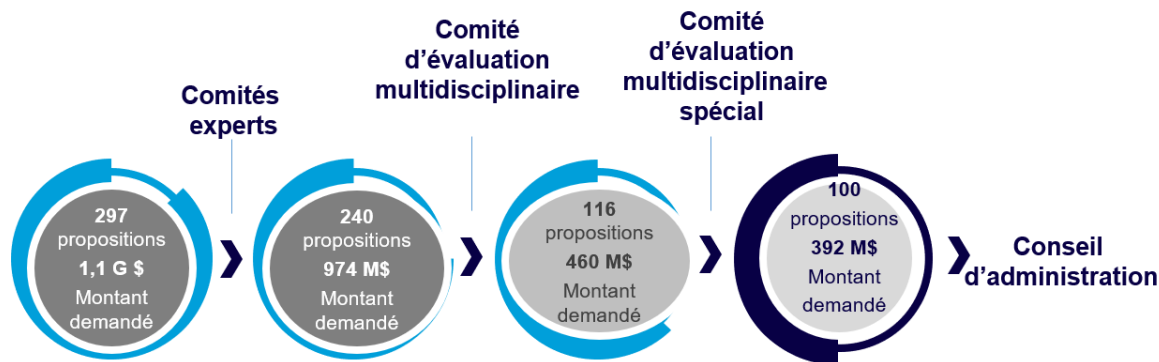
Décisions relatives au concours de 2023 du Fonds d'innovation

Ouvert à tous les établissements admissibles, le concours du Fonds d'innovation est notre plus important concours de financement de l'infrastructure de recherche. Le concours de 2023, le douzième du genre, a été lancé en novembre 2021. Il était doté d'un budget total de 520 millions de dollars, dont 400 millions de dollars destinés aux dépenses de capital et 120 millions de dollars destinés aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le Fonds d'exploitation des infrastructures – FEI).

Le 12 juin dernier, notre conseil d'administration s'est réuni à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, et a approuvé 100 projets soumis au concours de 2023 du Fonds d'innovation, pour une contribution maximale de 392 169 928 dollars. Une enveloppe supplémentaire de 5 482 447 dollars a également été approuvée pour 20 projets multiétablissements regroupant au moins trois établissements admissibles au financement de la FCI. Cette contribution aidera à couvrir les frais administratifs liés à la gestion et à la gouvernance de ces projets. De plus, le conseil d'administration a approuvé une contribution maximale de 117 650 980 dollars au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures pour couvrir les coûts d'exploitation de tous ces projets retenus.

Nous présenterons une analyse détaillée de ce concours à l'automne.

Résultats par étape de l'évaluation des propositions du concours de 2023 du Fonds d'innovation



Calendrier provisoire des prochains concours du Fonds d'innovation

Ce tableau présente le calendrier provisoire des deux prochains concours du Fonds d'innovation. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements à ce sujet à une date ultérieure.

	Concours de 2025	Concours de 2028
Publication de l'appel à propositions	printemps 2024	hiver 2026-2027
Date limite pour soumettre un avis d'intention	octobre 2024	printemps 2027
Date limite pour soumettre une proposition	février 2025	automne 2027
Décisions de financement du conseil d'administration de la FCI	novembre 2025	juin 2028

Publication de l'ébauche de l'appel à propositions du nouveau programme de financement de la FCI : le Fonds du Nord

Le Fonds du Nord donnera aux chercheurs et chercheuses et aux collectivités du Nord du Canada un accès à des équipements de recherche, de façon à pouvoir mener des projets répondant aux priorités des collectivités du Nord. Ces projets de recherche sont conçus, montés, dirigés et encadrés par des établissements, des chercheurs et chercheuses et des collectivités du Nord. En ce qui concerne ce programme de financement, la définition donnée au terme « Nord » englobe le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Nunavik et le Nunatsiavut. Il sera possible de soumettre des propositions relevant de toutes les disciplines, du moment qu'elles

indiquent clairement comment les travaux de recherche prévoient mobiliser et être directement au service des collectivités des Premières Nations, de Métis et d'Inuit.

Nous avons publié l'[ébauche de l'appel à propositions](#) le 28 juin 2023, et nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires au sujet de cette ébauche par courriel, à l'adresse fonds.du.nord@innovation.ca entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2023.

Échéance dépassée pour soumettre un rapport financier intermédiaire

Les rapports financiers intermédiaires pour la période se terminant le 31 mars 2023 devaient être soumis au plus tard le 15 juin 2023 et ce, pour les projets d'infrastructure en cours ayant reçu une contribution de la FCI avant le 1^{er} avril 2023. Si votre établissement prévoit soumettre un rapport financier final avant le 30 septembre 2023, vous n'avez pas à soumettre ce rapport intermédiaire cette année. La liste des rapports que votre établissement doit soumettre est publiée sur la page « Aperçu de l'établissement » dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF). Si vous n'avez pas encore soumis votre rapport financier intermédiaire, veuillez le faire dès que possible. Tous les rapports financiers doivent être soumis en ligne dans le SGCF.

Échéance dépassée pour soumettre un rapport annuel au Fonds d'exploitation des infrastructures

Les rapports annuels du FEI devaient être soumis en ligne dans le SGCF au plus tard le 15 juin 2023. Ce rapport doit présenter les dépenses réelles engagées jusqu'au 31 mars 2023, de même que les dépenses prévues pour 2023-2024. Si vous n'avez pas encore soumis votre rapport annuel au titre du FEI, veuillez le faire dès que possible.

Si vous choisissez de déclarer les frais d'électricité et les frais liés aux installations au moyen de la méthode simple, veuillez utiliser les tableaux qui se trouvent à la page de notre site Web consacrée au [Fonds d'exploitation des infrastructures](#) pour les calculer. Ces tableaux s'intitulent « Coûts d'électricité (tableau 2022-2023 des taux appliqués au FEI) » et « Coûts d'exploitation des locaux essentiels (tableau 2022-2023 des taux appliqués au FEI) ». Les taux sont mis à jour annuellement, généralement en avril. Pour en savoir plus sur les différents modes de déclaration des frais d'électricité et des frais liés aux installations, consultez la section [6.10 Enveloppes et versements du Fonds d'exploitation des infrastructures](#) de notre *Guide des politiques et des programmes*.

Nous vous remercions du temps et des efforts que votre établissement consacre à la production des rapports.

Imminence de la date limite pour soumettre un rapport d'avancement de projet

Les rapports d'avancement de projet, ainsi que votre réponse à la question sur l'état de la mise en service de l'infrastructure, doivent être soumis dans le SGCF d'ici le 30 juin 2023.

Ces rapports constituent une source d'information essentielle pour nous aider à gérer les projets, à évaluer les retombées de nos investissements et à rédiger chaque année plusieurs de nos rapports. Nous comptons sur vous pour recevoir les rapports d'avancement de projets qui vous concernent dans les délais impartis, afin de pouvoir intégrer les résultats de vos travaux de recherche rendus possibles grâce au financement de la FCI dans nos rapports internes et externes. Pour les établissements qui n'auront pas répondu à toutes les exigences en matière de production de rapports de rendement de chacune des contributions qui lui auront été octroyées, tous les versements seront différés.

À ce jour, environ 96 pour cent des 795 réponses attendues ont été soumises. De même, nous avons reçu près de 77 pour cent des quelque 1 600 rapports d'avancement de projet escomptés cette année. Pour connaître les projets pour lesquels des rapports sont requis, consultez la section « Rapports d'avancement de projet » de votre tableau de bord du SGCF.

Annonces de financement publiques à venir

Nous sommes actuellement en train de discuter des dates concernant toutes les annonces de financement nationales à venir avec nos collègues du gouvernement du Canada. Par conséquent, l'ensemble des décisions de financement de la FCI relatives au concours de 2023 du Fonds d'innovation, au Fonds des leaders John-R.-Evans (les volets partenariats) sont sous embargo. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements au fur et à mesure que nous les aurons. Entre-temps, n'hésitez pas à contacter notre coordinatrice des événements, **Cynthia Beaudin**, si vous avez la moindre question à ce sujet.

Invitation à nous transmettre de magnifiques images des infrastructures financées par la FCI

Il y a peu, notre équipe des relations extérieures et des communications a contacté les personnes responsables de communiquer les résultats des travaux de recherche de votre établissement, afin de leur demander de nous envoyer de magnifiques photos et vidéos des infrastructures financées par la FCI (et des personnes qui l'utilisent). Les occasions que nous avons de mettre de l'avant ces images sur sur notre site Web et dans une foule de produits promotionnels sont nombreuses, alors saisissez-les! Pour en savoir plus, envoyez un courriel à **Elizabeth Shilts**, notre directrice des communications. Nous vous remercions à l'avance de ce que vous nous enverrez.

Fin de la première saison de la baladodiffusion « 10 000 expérimentations »

Nous avons bouclé la première saison de notre nouvelle série de baladodiffusion « 10 000 expérimentations ». Celle-ci porte sur les sources de motivation, les découvertes et les aléas de chercheurs et chercheuses du Canada dans le cadre de leur travail, ainsi que sur la manière dont elles et ils ont relevé les défis qui se sont posés sur leur route. Nous nous réjouissons à l'idée de vous faire découvrir la prochaine saison. Si vous connaissez un chercheur ou une chercheuse susceptible de faire l'objet d'un prochain épisode, n'hésitez pas à nous faire parvenir un courriel!

Dates importantes à retenir

Les dates importantes de toutes les occasions de financement de la FCI sont annoncées en tout temps sur notre site Web. En voici quelques-unes :

7 septembre 2023	Date limite pour soumettre une proposition dans le cadre de l'étape 2 du concours intégré du Fonds de recherche biomédicale du Canada et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (étape 2 FRBC – FIRSB)
15 octobre 2023	Date limite pour soumettre une proposition au Fonds des leaders John-R.-Evans (volet non affilié)
31 octobre 2023	Date limite pour soumettre des commentaires quant à l'ébauche de l'appel à propositions du Fonds du Nord
21 novembre 2023	Séance du conseil d'administration de la FCI

Restons en contact. Tenez-vous au courant des activités et des annonces de la FCI : abonnez-vous à nos communications dès aujourd'hui.